

FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



1800

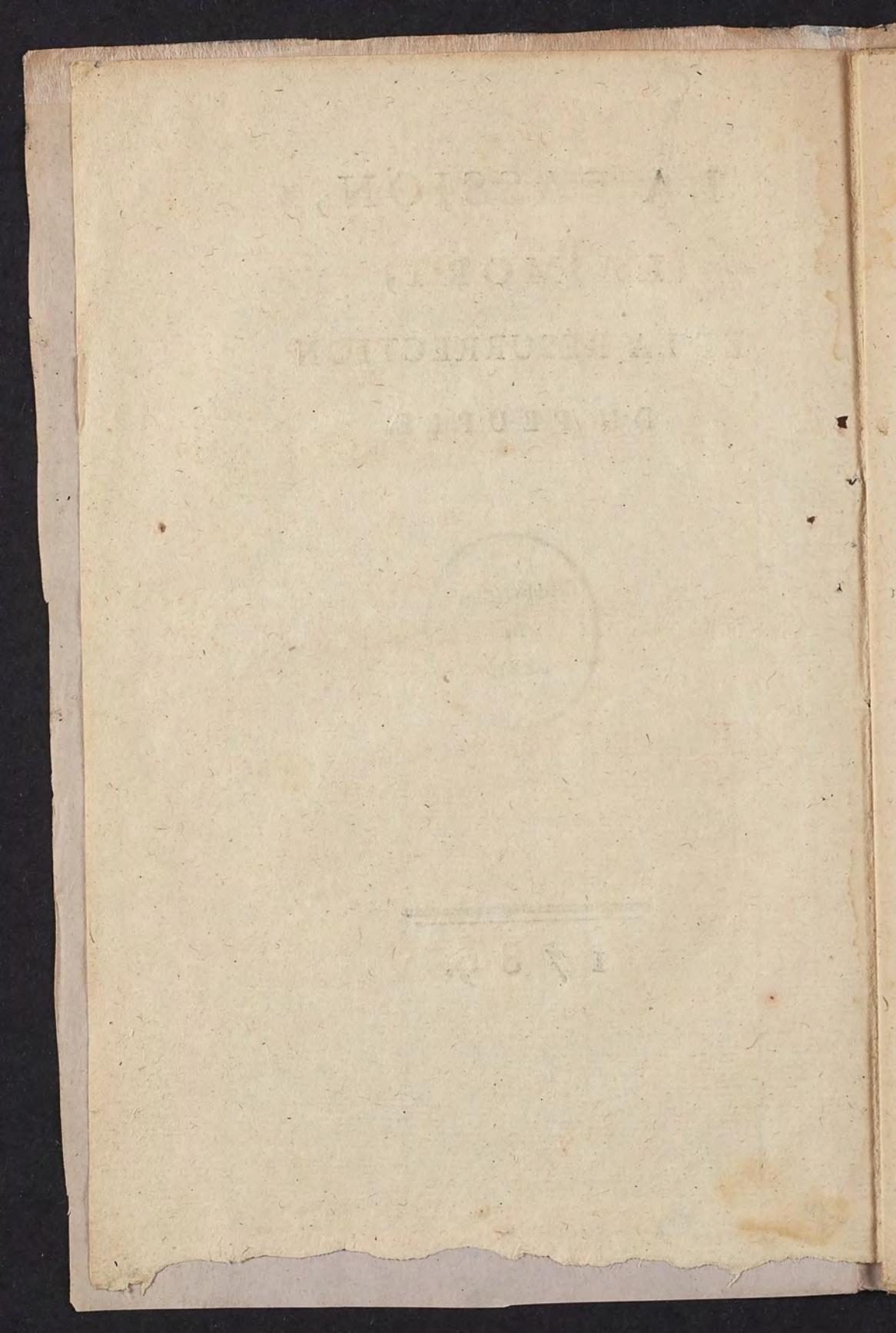
1800

1800

LA PASSION,
LA MORT,
ET LA RÉSURRECTION
DU PEUPLE.



1789.



LA PASSION,
LA MORT,
ET LA RÉSURRECTION
DU PEUPLE.

(*Signes.* (PHARISIENS signifie la Noblesse.) (PRINCES DES PRÉTRES) signifie le Clergé.)

EN ce temps-là vivoient dans une contrée appellée la France , vingt-trois millions d'hommes plongés dans l'avilissement , l'abâtardissement ; l'inertie & la détresse. Un Roi , né bon & juste ; luttoit entre la clémence & la nécessité cruelle de se faire obéir par la force. Les fortunes étoient englouties par la stagnation de la justice , du commerce & des arts ; les travaux & les salaires

suspendus ; une paralysie meurtrière , engourdis-
sant tous les bras , ne leur laissoit que des mains
pour mendier ; les ateliers étoient déserts ; les
hôpitaux regorgeoient de nécessiteux & de ma-
lades ; les cœurs étoient remplis de rage ; les
toûts retentissoient d'imprécations ; le foible
étoit condamné aux larmes , & à une vie miséra-
ble ; l'homme que la nature avoit doué d'une
ame forte , s'armoit de poignards contre lui ,
ou contre ses concitoyens ; l'abattement , la dou-
leur & le besoin anéantissoient l'esprit , les
mœurs & la santé de la première nation de
l'Europe ; & c'est au milieu de ces convulsions
effrayantes , que le chef de cette immense fa-
mille entreprit de régénérer tout un peuple , de
guérir les plaies du corps politique , & d'extirper
le mal dans sa racine .

Un autre million d'hommes épars ça & là ,
faisant sur-tout leur séjour ordinaire dans les
galeries de Versailles , dans les antichambres
des Ministres , ou chez les impures de coulisses ,
fondant des prétentions frivoles sur les actions
éclatantes , ou les grands crimes de quelques
brigands dont rougirent les siecles passés , con-
sidéroient leurs freres , les plus nombreux , les
plus utiles & les plus vertueux comme un vil

(5)

troupeau courbé sous un joug de fer , né pour gémir éternellement dans les humiliations de la servitude , ou sous l'empire de toutes les misères humaines .

Une partie de cet etourbe titrée faisoit descendre du Ciel le pouvoir de commander sur la terre . Née sans patrimoine & sans nom ; ne pouvant , par son institution , avoir d'autre propriété qu'un bâton , une besace & des sandales ; ne devant se substanter que de la commisération publique , & partager encore avec les nécessiteux les fruits de cette commisération , elle avoit envahi presque tous les domaines de la nation , insultoit au laboureur , à l'artiste par un luxe scandaleux , & refusoit au Souverain le tribut même que s'empressoit de lui offrir la classe la plus laborieuse & la plus indigente .

Ce fut dans cet accès de fievre de la raison en délire , & de l'État à l'agonie , qu'on appella des Médecins consultans . Mais ces médecins qu'on prit parmi les Sénateurs & les Docteurs de la Loi & les Pharisiens , n'étoient que des empyriques , dont l'égoïsme meurtrier , se parant effrontément du nom sacré de bien public , administroit des poisons au lieu de remèdes . Deux hommes audacieux & vains entreprirent la

A 3

guérison. L'un étoit Grand - Prêtre , l'autre Sé-nateur ; mais les saignées fréquentes , les terri-bles secousses par lesquelles ils affoiblirent ou ébranlerent le corps politique , en précipita la décrépitude. Le corps politique meurt. Le deuil est universel ; le désespoir est dans toutes les ames : alors le Pere de miséricorde daigne jeter un regard sur cette malheureuse contrée. Il sus-tice un de ses Prophètes : « homme doué d'une » vertu puissante , d'un génie sublime & vaste , » capable de tout embrasser , de tout entrepren-» dre , de tout exécuter avec une droiture sévere » & clairvoyante , une netteté peu commune » dans les idées , & des intentions pures (1) ». Son zèle rétablit l'ordre & la confiance. Mais l'Ambassadeur céleste auroit cru n'avoir rien fait s'il n'eût guéri les plaies du malade , & s'il ne lui eût redonné la santé & sa premiere vigueur. Il inspira au Prince du Peuple l'idée d'asssembler une seconde fois les médecins ; il leur traça le plan de leur consultation ; il vouloit concerter avec eux les moyens d'obtenir une prompte & durable convalescence. Ainsi donc , les Princes

(1) Maréchal de Richelieu aux Champs-Élysées

des Prêtres , les Pharisiens & les Sénateurs se réunirent encore au palais du Juge suprême. Or , lorsqu'ils furent tous assis , ce Monarque leur dit : (LE ROI .) Mes frères , je vous dis en vérité que je suis profondément affligé des maux qui désoient mon empire . C'est pourquoi je vous assemble ici pour vous consulter , pour vous engager à former avec moi une ligue puissante , qui force le bonheur & la prospérité à se fixer au milieu de mon peuple . Dès long-tems vous ne m'êtes d'aucune utilité . Vous ne m'offrez plus le tribut auquel vous condamnez les loix divines & humaines . Princes des Prêtres , Sénateurs , & vous-mêmes , Pharisiens , vous me frustrez de mes droits sous différens prétextes , & si vous ne m'assiégez plus dans mes foyers , comme firent vous ancêtres , du moins me coupez-vous les vivres en m'y condamnant à la détresse , & me forçant à recourir , pour alimenter ma famille , à la classe la plus indigente , au peuple , dont les bras endurcis , vous nourrissent vous & les vôtres . Le Grand-Prêtre répondit : (LE CLERGÉ .) Les domaines que nous possédons nous viennent du Ciel : l'État est dans l'église ; l'église , par conséquent , ne doit rien à l'État que des prières . Faites payer cette classe laborieuse qui

conde nos terres , & qui sans doute est trop heureuse & trop honorée de se voir notre esclave . Faites payer la Noblesse , qui , par une longue série d'usurpations & de brigandages , a envahi vos fiefs & vos droits ; jouit d'une infinité de prérogatives absurdes ; attache vos sujets à la glebe , à la corvée ; peuple les prisons & les galères de cultivateurs nécessaires à leur pays , à leur famille (1) , & marque enfin du sceau de l'infamie & de l'esclavage , vingt-trois millions d'hommes , dont vous devriez être le pere unique , le chef & le seul Seigneur . — Un Pharisién repliqua : (NOBLESSE.) Le Pontife m'étonne par sa hardiesse . Que font donc pour l'Etat , quels services lui ont-ils jamais rendus , les Pontifes & les Prêtres ? cet ordre qui n'a naquit jamais , & qui pourtant se perpétue scandaleusement , ne doit ses immenses richesses qu'à la fraude , à la ruse , à la violence . Pauvre , humble , dénué de tout dans son enfance , il a tout envahi dans l'âge mûr . Entouré de ses vices , & d'êtres vicieux ,

(1) On parle ici de cet abus criant & désastreux que se permettent les Seigneurs en condamnant aux galères des laboureurs qui n'ont commis d'autre crime que de tuer l'animal dont la dent venimeuse détruisoit ses moissons.

il jouit , dans une stupide inertie , des fruits que la terre libérale ne produit que pour ceux qui fouillent ou fillonnent ses entrailles. Qu'a-t-il donc fait cet ordre hiérarchique ? d'où émanent ces absurdes & révoltantes *immunités* ? pourquoi tous ces efforts scandaleux , ces intrigues basses & séditieuses , pour se maintenir , à la honte d'un siècle éclairé , & de l'humanité , dans la possession de priviléges aussi injustes & aussi désastreux ? Fera-t-il descendre du ciel le droit de ne payer aucun tribut sur la terre ? Mais si les Pontifes & les Prêtres sont tous célestes , ils ne doivent posséder aucun bien terrestre : il faut leur ôter des possessions mal acquises , & qui péchent contre leur institution & leur dignité primitive. Il faut les rappeler à leur origine sainte & sublime , à ces tems heureux , où échappés du fer des tyrans & des persécuteurs , les Apôtres leurs prédeceſſeurs , sans carrosses , sans esclaves , sans courtisans , sans habits même , j'ai presque dit sans pain , parcouroient les diverses contrées , portant l'évangile , la paix & le bonheur dans les familles. Ceints d'une corde , couverts de haillons , ayant sur le dos une besace , à la main un bâton de hêtre , ils exerçoient leur profession sacrée avec l'humilité , le dénuement .

ment , la patience & la charité qu'ils prêchoient : Qu'ils étoient bien plus respectables que nos Pontifes , rayonnans de vices , d'or & de diamans , ensevelis dans la mollesse , indignant la vertu & l'indigence par un luxe insultant , soit qu'ils se montrent siégeant sur des trônes , ou traînés sur des chars fastueux ! D'où découlent donc les *immunités ecclésiastiques* , célébrées avec tant de constance , d'audace & de chaleur depuis plusieurs siecles ? Elles ont leur source dans le dénuement antique & absolu des Pontifes & des Prêtres. Ils mentent ces prêtres , quand ils disent qu'ils ont reçus leurs biens de la miséricorde divine : ils mentent ; le Ciel ne leur envoia jamais que l'Esprit saint , qui ayant détruit en eux leur grossiere ignorance , se pervertit en passant des ames des Apôtres dans celles de leurs successeurs , & n'inspira à ceux-ci que des forfaits , des attentats , & cette morgue sacerdotale , qui depuis quinze siecles indigne toutes les âmes honnêtes. Depuis ils détrônerent leurs Rois ; ils porterent les armes contre leurs Rois ; ils leverent des armées contre leurs Rois ; ils s'emparerent des domaines de leurs Rois ; ils verserent le sang de leurs Rois ; ils obtinrent , par la violence & l'imposture , les hommages , la

protection spéciale des Rois , l'adoration & les possessions des peuples. Voilà les services éclatans qu'ont rendus à l'Etat les Pontifes & les Prêtres. Voilà la source impure de ces *immunités* tant préconisées. Les Apôtres n'avoient rien , ils ne possédoient que des vertus. Substantés par la pitié publique , ils ne pouvoient donc payer au Souverain d'autre tribut que celui des prières & de la doctrine sacrée qu'ils enseignoient. Mais leurs successeurs qui , malgré la belle maxime de leur divin instituteur , *mon royaume n'est pas de ce monde* , ont long-tems aspiré à la monarchie universelle ; cette horde ambitieuse & turbulente , couverte d'un froc , d'une haire & de toutes les marques de la pauvreté , & dont le premier voeu est le dénuement , puisqu'elle possède les terres & les richesses , doit du moins payer le tribut commun que de droit divin & naturel tout Souverain peut exiger de ses peuples. Ainsi parla le *Pharisién* ; ensuite on se sépara pour se disperser en petits comités. On dut être bien étonné de voir des hommes protecteurs-nés de la nation , des hommes dont la nation alimente le luxe & les plaisirs , des hommes sortis de la TRIBU Royale , protéster contre le bonheur & la prospérité de la nation. Leur igno-

rant délite produisit cet écrit incendiaire , connu sous la dénomination de *Mémoire des Princes*. Tandis que d'un côté on s'efforçoit de déshonorer , par des bassesses & des lâchetés , un NOM illustre que les François chérissent depuis tant de siecles , & pour la gloire duquel ils sont tous prêts à verser leur sang , des fous , échappés des îles Sainte-Marguerite & des petites maisons de Troyes , secondoient , par leurs insurrections criminelles , les sinistres desseins des Princes & des gens mal intentionnés. Ils avoient osé prononcer , en présence de l'élite nationale , la proscription d'un peuple immense ; ils persiftoient , dans leurs assemblées séditions & dans leurs délibérations , à condamner cette partie de la nation la plus vertueuse , la plus noble , la plus utile , à des travaux sans salaire , à végéter dans l'humiliation de la servitude , sans propriété , sans subsistance , sans nom , sans famille , sans souverain , & à gémir éternellement sous la verge flétrissante de la tyrannie. Ces petits despotes , tous , ou presque tous , sans mérite aucun , sans moeurs , sans lumieres , prétendoient gouverner l'empire selon leurs caprices , lever eux-mêmes des contributions dans l'empire , incendier l'empire par des séditions fréquentes ,

une infraction continue des loix fondamentales , une désobéissance insolente aux ordres paternels de leur maître ; désoler & ruiner l'empire par leurs exactions , leurs concussions judiciaires , & ces épices scandaleuses qui révoltent ceux même qui ne furent jamais du nombre des victimes infortunées que l'intérêt , l'avidité , l'ignorance ou la matuaise foi immolent chaque jour sur l'autel tutélaire de la justice , par la main de ses mercenaires & stupides ministres. Ces six mille despotes , toujours réunis pour faire le mal , toujours divisés quand il s'agit d'opérer le bien , cabaloient d'une part à la cour , & dans la capitale , & vouloient ainsi réduire , par la discorde & la faim , un peuple dont le chef suprême réclamoit les droits imprescriptibles , & qu'il vouloit enfin éllever à l'égalité & à la liberté établie par la nature , mere commune de tous les hommes , & par la raison dominatrice du genre humain ; de l'autre part , ils arrosoient les provinces de l'empire , du sang des citoyens ; ils armoient les Satrapes contre les Plébéiens sans armes ; & s'érigent toujours en législateurs , tandis qu'ils ne sont que les interprètes des loix , ils infligeoient des peines à l'op-

primé qui réclameroit la justice à son aide , où
qui , au défaut du secours des loix , puniroit lui-
même les assassins & les usurpateurs que toutes
les loix condamnent. Malheur au peuple abrutî
qui oublieroît le discours du d'Ormesson , les ar-
rêtés du parlement de Paris , le décret qui pro-
crivit l'excellent écrit adressé aux municipalités ;
le carnage de Rennes , & l'arrêt du sénat Fran-
Comtois , qui autorise l'insurrection d'une no-
blesse bâtarde & turbulente ; proscrit les justes
& vertueuses réclamations des vrais Nobles , les
équitables prétentions de la classe productive.
Malheur à qui perdroit un instant de vue les
abus d'autorité de cette soldatesque en robe , plus
dangereuse , sans doute , pour la tranquillité &
la prospérité publiques , qu'une armée de bri-
gands ; qui parcourroient les provinces pour les
dévaster , puisqu'il est vrai qu'on pourroit les
repousser par la force , & qu'on n'ose toucher
à la gente parlementaire. Enfin , malheur aux
organes du bien public , aux interprêtes de la
Nation , qui doivent bientôt se réunir pour la
régénérer , s'ils perdent un instant la mémoire
des scènes d'horreur & des malheurs qu'enfanta
dans tous les tems la morgue insolente & l'am-
bition démesurée de la robinaille ; les regnes de

François I^r. , de François II , de Henri III ;
 Henri IV , Louis XIII , Louis XIV , Louis XV ,
 & celui de notre Louis XVI , nous offrent assez
 d'exemples du danger auquel nous sommes tous
 les jours exposés , dans un pays où l'on tolère de
 pareilles gens. Les troubles qui nous ont récem-
 ment agités , ont cent fois déchiré le royaume.
 Trop de malheurs ont résulté de cette lutte dé-
 fastreuse de la magistrature , contre l'autorité
 légitime ; l'image du passé doit nous inspirer une
 crainte salutaire , & nous porter à écraser enfin
 le monstre qui dévora nos ancêtres , & qui s'é-
 lance sur nous pour nous faire subir le même
 sort. — Je ne suis qu'Evangéliste , je raconte les
 réflexions des citoyens. J'ai dit que , réunis en
 comité , les médecins avoient trahi leur secret ,
 & comme ils étoient appellés pour guérir le
 corps politique , ils déclarerent ne pouvoir opé-
 rer une guérison parfaite , sans lui couper un
 membre , & ce membre étoit la tête , fiege de la
 pensée , de la force & de toutes les facultés. *If-*
cariote de C...ti fut celui des douze qui se char-
 gea de proposer ce remede infernal , & de livrer
 ainsi l'empire entre les mains des méchants , qui
 depuis long-tems avoient formé le projet de le
 perdre. Le patient fut conduit aux pieds du

trône , où les Princes des Prêtres , les Pharisiens & les Docteurs de la loi cherchoient contre *qui* des dépositions , portoient contre lui ce faux témoignage : *NOBLES*, l'Etat est en danger , il veut détruire la Monarchie. Mais cette déposition ne leur paroiffoit pas suffisante. Sur cela , le Souverain Maître se levant au milieu de l'assemblée , interrogea l'accusé , & lui dit : (*Le Roi.*) *Vous ne répondez rien à ce que ces gens-là déposent contre vous ? — L'accusé gardoit le silence & ne répondoit rien. — Le Souverain Maître l'interrogea tout de nouveau , & lui dit : (*Le Roi.*) Etes-vous homme ? François ? répondez. (*Le Plébéien.*) Je le suis , je le suis , & vous verrez dans quelques jours , que je fais défendre mes droits & prouver mon innocence. — Aussi-tôt les Pharisiens & les Docteurs de la loi , déchirant leurs habits , dirent : (*Pharisiens.*) Qu'avons-nous besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème ; n'a-t-il pas dit qu'il étoit homme ? qu'il étoit François ? que vous en semble ? Tous , excepté le Souverain Maître & l'aîné de la *Tribu Royale* , jugerent qu'il méritoit la mort. Alors quelques-uns se mirent à lui cracher au visage ; ils armerent leurs valets , qui lui donnoient des coups de poings , & lui plongeoient*

plongeoient des poignards dans le sein. Cependant Pierre le Noir , ou le Noir Pierre , fils d'un marchand de vin , & frere du patient , étoit dans l'antichambre du Souverain Maître. Quelqu'un lui demanda : vous êtes disciple de l'accusé. Il le nia , en disant : (*Pharisiens.*) Je ne le connois point , & je ne sais ce que vous voulez dire. — Ayant renouvellé deux fois le serment qu'il ne connoissoit point l'accusé , dont il s'étoit toujours dit l'ami , il vint dans la chambre du Conseil , & le Coq du Châtelet (1) chanta. Peu de tems après , ceux qui se trouvoient-là , lui dirent : (*Plébériens.*) Assurément vous êtes de ses amis ; car vous êtes aussi plébéien. — Il le nia pour la troisieme fois. Etant venu dans le vestibule de la bibliotheque , le coq du Châtelet chanta de rechef. Alors les Princes des Prêtres , les Pharisiens & les Sénateurs ayant délibéré ensemble , lierent le Plébéien , l'emmenerent & le livrerent au Conseil où présidoit Caïfe Necker. Caïfe lui demanda : étes-vous François ? Il répondit : (*Plébérien.*) vous le dites , je m'en fais une gloire. Cependant les Princes des Prêtres l'accusaient sur plusieurs chefs. Caïfe l'interrogea de

(1) Fl. de Br...

nouveau , en disant : Vous voyez de combien de choses ils vous accusent ? — Le Plébéien répondit : Ils ont tort de m'accuser ; je n'ai commis d'autre crime que d'être né leur égal. — Or , comme le tems approchoit où l'on alloit délibérer sur les grands intérêts de la nation , & que pour rétablir l'ordre & l'harmonie , il falloit exterminer les méchants , on comptoit parmi les Sénateurs une infinité de séditieux , entre lesquels on distinguoit le Général *le Cogneux* , le turbulent *Fretau* , & *Barrabas d'Espremenil* . Caïfe proposa aux Princes des Prêtres & aux Pharisiens de délivrer le Plébéien , & de mettre en leurs mains *Barrabas d'Espremenil* , & tous les Sénateurs Bretons & Fran-Comtois ; car il savoit que c'étoit par envie que les Princes des Prêtres avoient livré le patient. Mais les Prêtres émurent les Pharisiens , & les pousserent à demander la délivrance de *Barrabas d'Espremenil* & de tous les fous des îles Sainte-Marguerite. Caïfe leur répondit : (*le R.*) que voulez-vous donc que je fasse du Plébéien ? Ils se mirent tous à crier : (*Pharisiens.*) crucifiez - le , extermez - le . — Caïfe leur dit : (*le R.*) quel mal a-t-il donc fait ? — Ils croioient encore plus fort : (*Pharis.*) crucifiez - le , extermez - le . Quiconque refusera

de le crucifier , n'est pas l'ami des Pharisiens ni des Grands-Prêtres. Il se dit Fran^cois , il se dit homme , & nous ne voulons pas qu'il soit ni homme ni Fran^cois. — Alors les Pharisiens se précipiterent à main armée sur le Pléb^eien , le terrassèrent & le baignerent dans son sang. Leurs esclaves le traînerent dans la cour du Prétoire de Besançon , le roulerent dans la boue , lui donnerent des coups de canne sur la tête , & des coups de lances dans les flancs ; ils le mènerent ensuite au lieu appellé Golgota , ou place d'armes , & c'est-là que les soldats & les satellites le crucifierent entre deux larrons , nommés l'un , l'ordre du Clergé , & l'autre , l'ordre de la Noblesse. Après l'avoir crucifié , ils le dépouillerent de ses habits , & se les partagèrent , ainsi que toutes ses propriétés. Les esclaves & les Pharisiens qui passoient l'insultoient & lui crachioient au visage. Les Docteurs de la Loi , les Pharisiens & les Sénateurs se moquoient aussi de lui , en disant : (*Pharisiens.*) Il a sauvé les autres , sa patrie & son Roi , & il ne peut se sauver lui-même. — Enfin vers la fixième heure du jour , la terre se couvrit de ténèbres , & le Pléb^eien jeta un grand cri en disant , (*le Pléb^eien.*) ÉLOÏ , ÉLOÏ , LAMMA SARATHANI ? C'est-à-dire

ô mon Roi , ô mon Roi , pourquoi m'avez-vous abandonné ? — Quelques-uns de ceux qui étoient présens disoient : (*Pharisiens.*) voilà qu'il appelle son Roi , voyons si son Roi viendra lui rendre la vie . — Mais le Plébéien ayant poussé un long soupir vers le trône , expira .

(*Ici se fait une pause , pendant laquelle on baise les pieds du ROI , de MONSIEUR , & du Ministre citoyen .*).

Au même tems le voile de l'ignorance fut déchiré en deux , la terre frémît d'horreur ; la majeure partie des assistans voyant qu'il venoit d'expirer , s'écria : certainement cet homme-là ne méritoit pas qu'on le traitât ainsi . Le trône même du Souverain Maître en fut ébranlé . Il dit à Caïfe Necker de travailler à la résurrection du meilleur & du plus nécessaire de ses enfans ; qu'il le reconnoissoit pour l'aîné de sa famille , puisque lui seul l'avoit créé chef , l'avoit sauvé des attentats & des usurpations inouies des Prêtres & des Pharisiens ; qu'il vouloit que le Plébéien ne fut plus exposé à aucune espece d'asservissement ; que vingt-trois millions d'hommes toujours unis de cœur & de sentimens avoient plus de droits à son estime & à sa vénération ,

qu'une poignée de séditieux toujours désunis ou armés les uns contre les autres ; que les Plébéiens par leur nombre , formant presque le total de cette grande famille , étant par leur état ses vrais défenseurs , & autorisés par leurs services à défendre leurs droits , & à lui faire entendre la vérité que lui déguisoient toujours les séditieux & les privilégiés ; qu'il vouloit donc signaler sa justice en rappelant le Plébéien à la vie , en le convoquant à l'assemblée nationale , en raison de sa population & de ses lumières , en écoutant comme un pere ses justes & utiles réclamations sur ses droits , & les abus en tout genre qui déshonorent le nom François ; que l'équité & les avantages de cette innovation salutaire dans la formation de cette cohue patriotique & solennelle , la foule d'avantages , dis-je , qui en résulteroient ; la facilité de compter les voix par tête sans distinction d'ordre ; de soutenir par l'accroissement des députés du peuple , les intérêts de cet Ordre respectable , mieux défendus dans la constitution nouvelle , l'établissement d'une égalité proportionnelle entre les citoyens d'un même pays & leur liberté commune qui ne peut exister ; il lui dit que les Princes de sa Tribu ayoient voulu le tromper , en lui montrant

les prétendus dangers de l'Etat ; que l'Etat n'étoit jamais plus en sûreté que lorsqu'il étoit protégé par vingt-trois millions d'hommes qui , après avoir étendu ses barrières , repoussé ses ennemis , le cultive de ses mains , l'arrose de ses sueurs , l'éclaire par ses lumières , l'honore par ses vertus , & forme enfin sa force au dehors , & sa gloire , sa prospérité au dedans.

Per Evangelica dicta delectantur carnifices Magistratus & Nobilitas. AMEN.

† Au nom de Louis XVI , & du Comte de Provence , & de Necker.

Ainsi soit-il.

RÉFLEXION.

CET Evangile nous apprend que la Bretagne, la Franche-Comté & les autres provinces à Parlemens, doivent bien se tenir sur leurs gardes & surveiller sans cesse les démarches des ROBINS & des IGNOBLES ; qu'on doit affermir le Roi & son Ministre dans leurs louables projets par un dévouement & une reconnaissance sans bornes ; qu'on doit haïr & mépriser bien profondément tous les C...ti, les le Noir, les Cogneux, les Fretau, & les Barrabas d'Espremenil du monde ; que les citoyens de Nantes, de Rennes & de Besançon, méritent d'être déclarés traîtres à la patrie, s'ils ne vengent l'affront sanglant fait à leurs compatriotes, en exterminant leurs assassins & les esclaves de ces lâches, en brûlant sans délai, dans une place publique, toute la Robinaillle sacrilege & la Noblesse insolente, &c. &c.

